

chef de la loyale opposition de Sa Majesté à la Chambre des communes. Je voudrais aussi renouveler les félicitations que je lui ai précédemment adressées à l'occasion de son élection, le 7 juillet dernier, au poste de chef du parti conservateur national du Canada et de la marque de confiance que les membres de son parti lui ont ainsi témoignées.

Mon honorable ami ne s'attend pas que je fasse maintenant aucun commentaire sur sa façon de diriger soit l'opposition, soit le parti conservateur. J'aurai sans doute l'occasion de le faire de temps à autre, au fur et à mesure des événements. Mais je voudrais lui dire immédiatement,—et je suis sûr qu'en ce faisant j'interprète le sentiment de tous les honorables membres qui ont siégé avec mon honorable ami dans les législatures antérieures,—combien je suis heureux de son retour à la Chambre des communes.

Mon honorable ami est éminemment doué pour remplir les deux postes qui lui ont été confiés, et il y accède après avoir remporté de magnifiques succès dans l'exercice de sa profession et en possédant une expérience étendue et tout à fait exceptionnelle du Parlement et, par ailleurs, l'avantage d'une pratique longue et approfondie de notre vie publique. Je puis lui dire que, dans l'exercice de ses fonctions importantes de chef de l'opposition, la compréhension et la bonne volonté de tous les députés lui sont acquises. Permettez-moi de lui exprimer mes meilleurs vœux pour le succès de sa tâche.

L'hon. R. J. MANION (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je désire exprimer à mon très honorable ami (M. Mackenzie King) mes très sincères et profonds remerciements pour la bienveillante et courtoise façon dont il m'a accueilli en cette Chambre. Puis-je faire part en même temps à toute la députation de ma vive reconnaissance pour la généreuse réception qu'elle m'a faite à l'occasion de mon retour parmi elle après une absence de trois ou quatre ans.

Je me rends compte, bien entendu, que les applaudissements que l'on m'adresse ne vont pas à ma personne, mais plutôt au poste de chef de l'un des grands partis du Canada, que j'ai l'honneur d'occuper. Ils s'adressent aussi à la circonscription de London, que j'ai actuellement l'honneur de représenter et dont quelques-uns de mes amis ont eu la délicatesse de me faire parvenir la magnifique gerbe de roses qui repose aujourd'hui devant moi.

En exprimant au très honorable député ma reconnaissance pour les remarques qu'il a faites, je tiens en même temps à rendre témoignage à l'immuable courtoisie dont il fait preuve dans toutes les activités de la vie

[Le très hon. Mackenzie King.]

parlementaire. Pendant un grand nombre d'années j'ai été son associé—peut-être devrais-je dire que j'ai été associé contre lui. Nous avons plus souvent croisé le fer en cette enceinte que tout autre couple d'adversaires, mais malgré cela, il me permettra de dire que nous sommes toujours demeurés de bons amis. J'ai déclaré en une circonstance devant le Canadian Club que ce fait était peut-être plus à son honneur qu'au mien, parce que je suis plus violent dans la lutte et qu'il a par conséquent plus à pardonner.

Soyez convaincu, monsieur l'Orateur, que je me rends aussi bien compte de toute la responsabilité que comportent les lourds devoirs de la position que je vais tâcher de remplir. J'espère que dans l'exécution de ces devoirs dans cette enceinte, je saurai toujours rester fidèle aux traditions de franc jeu que doivent respecter ceux qui s'occupent de la chose publique quand ils croient à la dignité de leur mission.

L'un de mes plus grands sujets de fierté est le fait qu'après avoir passé un si grand nombre d'années dans cette chambre, près de vingt ans, et après avoir livré bien des rudes combats, je crois,—de fait j'en suis convaincu,—que je puis compter un plus grand nombre d'amis de l'autre côté de la chambre que de ce côté-ci. Certes, il n'en sera pas de même à la suite des prochaines élections.

J'espère qu'en m'acquittant ici même de mes devoirs de chef de la loyale opposition de Sa Majesté, j'agirai toujours de façon à ne jamais blesser qui que ce soit. J'espère également qu'en servant la cause du Canada par l'intermédiaire de mon parti, je pourrai contribuer à rendre plus facile l'administration de la chose publique. Et,—s'il m'est permis d'exprimer ici un autre espoir,—j'ai confiance que je remplirai si parfaitement ma position que le très honorable premier ministre ne tardera pas à vouloir changer de place avec moi.

LES SERMENTS D'OFFICE

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) demande à déposer le bill n° 1 concernant la prestation des serments d'office.

La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la première fois.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur de vous informer que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général aujourd'hui, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres. Afin d'éviter des erreurs, j'en ai obtenu le texte qui est ainsi conçu: